UN DEMI-SIECLE D'UNIVERSITE CATHOLIQUE.

Jacques H. Drèze[1]
Économiste UCL

Université catholique : pourquoi ?

1. C'est en 1958, il y a donc bientôt un demi-siècle, que j'ai rejoint l'Université Catholique de Louvain (UCL). Quelques années plus tard, en 1964, j'écrivais ceci [2]:

« Axée par ses tâches de recherche et de formation sur le devenir de la société, pour le prévoir, le préparer et l'orienter ; appelée à poursuivre ces tâches selon son génie propre, en groupant des hommes dont la pensée vivante est une charnière entre le présent et l'avenir, l'université peut et doit jouer un rôle original dans le progrès de la société ; Teilhard de Chardin a justement écrit : « L'esprit de recherche est l'âme permanente de l'évolution »[3] ; on pourrait ajouter : *L'Université est la conscience permanente de l'évolution dans la société.* … N'appartiendrait-il pas à des universités catholiques de jouer pour l'Eglise et la chrétienté le rôle de conscience permanente de l'évolution du monde tout en étant pour le monde en devenir la conscience de la pensée chrétienne ? Ce point de vue précise la nouvelle conception , en mettant l'accent sur le rôle *spécifique* de l'université dans le dialogue permanent entre la Foi et le monde, rôle spécifique qui se situe au plan dynamique de l'*évolution.* … A ce petit groupe de chrétiens universitaires qui veulent par profession constituer une charnière vivante entre le monde d'aujourd'hui et celui de demain, il appartient plus spécifiquement … de veiller à ce que la Rédemption opère au cœur même de l'*évolution* du monde pour éclairer déjà la *conception* de la société future, au lieu d'en poursuivre sans cesse les mutations. »[4]

Plus récemment, Michel Molitor écrit :[5] « L'université catholique peut être considérée de trois manières : le lieu où se forment des catholiques, un laboratoire au service de l'Église,[6] une institution chargée de missions éducatives et scientifiques où *la dynamique de la science accepte le dialogue avec la tradition chrétienne.* Historiquement, l'université catholique a été chacune des deux premières figures. Aujourd'hui, dans un monde sécularisé, l'université catholique tente la troisième expérience.

L'identité catholique des universités qui font le choix de cette référence doit donc être considérée comme un projet qui comporte une part importante de risque intellectuel et de pari. Pour l'essentiel, ce pari est que l'université peut contribuer *au mouvement du christianisme* et à l'efficacité de l'évangile par les moyens qui sont les siens : le travail de l'intelligence et de la raison articulé à une exploration de la mémoire chrétienne.

Ce pari repose sur deux convictions. La première de ces convictions est que la fécondité du christianisme résiderait dans sa capacité non pas à rejeter la modernité, mais à l'inviter à un au-delà d'elle-même. La seconde de ces convictions est que *l'université pourrait être un lieu privilégié pour repenser la place de l'inspiration chrétienne dans les sociétés contemporaines et dans les sociétés de demain*. »

Plus loin, Michel Molitor note que la préoccupation du sens et des choix culturels du monde, mais aussi la liberté de recherche et la rigueur, sont des conditions essentielles de ce programme.

En 1964, l'UCL était auréolée du retentissement lié aux contributions de ses membres lors du Concile Vatican II. Si une université catholique dans le monde se devait de concrétiser le programme ainsi défini, c'était bien l'UCL. Il est donc naturel de se demander aujourd'hui, avec un demi-siècle de recul, dans quelle mesure elle contribue à réaliser ce programme ambitieux.

---

[1] Texte rédigé pour un ouvrage collectif offert à Maximo Vega, docteur en sciences économiques UCL puis professeur à l'Université Catholique du Pérou, à l'occasion de son accession à l'éméritat. Les incidentes adressées personnellement à Maximo Vega sont omises ici. Quelques paragraphes adressés plutôt aux membres de l'UCL ont été ajoutés.

[2] Cf « L'université dans la société contemporaine et le devenir de Louvain », *La Revue Nouvelle* (Bruxelles), Juin 1965.

[3] Cité par Mgr Albert Descamps dans son discours d'ouverture de l'année académique 1964-65, *Publications Universitaires de Louvain,* p.24.

[4] Loc. cit, pp. 586 et 600.

[5] « L'université catholique comme programme », mimeo, Louvain-la-Neuve, mai 2006, italiques ajoutés.

[6] Mon article de 1964 traitait également de la mission « pastorale » de formation et du rôle de « bureau d'études » pour l'Eglise.

La question n'est pas simple : comment traduire concrètement « le souci de dialogue entre la Foi et le monde au plan dynamique de l'évolution », ou encore « le dialogue entre la dynamique de la science et la tradition chrétienne » ? A défaut d'une analyse en profondeur, je vais évoquer quelques souvenirs, partant plus modestement des conditions de liberté et de rigueur soulignées par Michel Molitor pour déboucher sur ma perception personnelle du défi plus large.

L'UCL est d'abord université

2.a Ce n'est pas sans certaines appréhensions que je rejoignais l'UCL en 1958.[7] L'institution était-elle ouverte sur le monde, y compris le monde séculier ? Était-elle soucieuse de promouvoir une recherche de qualité, dans la liberté et la rigueur? Ou était-elle avant tout soucieuse d'offrir au plus grand nombre possible de jeunes issus de familles bourgeoises chrétiennes une éducation en milieu protégé, selon la première « manière » évoquée par Michel Molitor ?

Les réponses n'allaient pas tarder, dans le cadre de l'*évolution* très rapide que connut alors l'UCL elle-même. En 1958, chaque professeur devait prêter publiquement un « serment anti-moderniste » censé traduire l'attachement aux valeurs de l'institution. Invité à prêter ce serment, j'en étudiai soigneusement le texte, pour conclure qu'il ne me faisait pas difficulté (moyennant sans doute une interprétation large), mais pourrait rebuter certains non-chrétiens. En 1968, la pratique de ce serment avait disparu. Mieux : mon département (de sciences économiques) proposait la nomination définitive d'un éminent chercheur d'outre-Rhin, dont *aucun d'entre nous ne savait quelles étaient ses options philosophiques ou religieuses!* La nomination fut approuvée, *sans qu'aucune question de cet ordre ne nous fût posée* ! En matière d'ouverture au monde, tout doute était levé.

2.b Et la liberté académique ? Quelques années plus tard, mes appréhensions allaient renaître, dans le cadre d'un épisode qui mérite relation. Un de nos collègues, prêtre du diocèse de Malines et professeur à l'Institut des Sciences Familiales et Sexologiques, prenait ouvertement parti pour l'adoption d'une législation dépénalisant en Belgique la pratique de l'avortement. Son évêque nomma une commission d'examen de ses prises de position, et simultanément le convia à démissionner de sa fonction à l'UCL. Il s'estima fondé à décliner cette invitation, dans l'attente des conclusions de la commission. Sur quoi, le recteur de l'UCL lui notifia son renvoi. Heureusement, le statut du corps académique de l'UCL prévoit, dans de tels cas, le recours à une commission d'arbitrage composée d'un membre choisi par le recteur, un membre choisi par l'association du corps académique, et un troisième membre choisi par les deux premiers. Ainsi fut fait, et la commission se mit au travail – pour six longs mois ! J'étais anxieux, je l'avoue, car j'estimais devoir démissionner de l'UCL en cas de confirmation du renvoi. Heureusement, le verdict fut parfait : la commission statuait que « la liberté académique est essentielle au fonctionnement d'une université ; et *la moindre suspicion* que cette liberté puisse être limitée *en quelque façon* dans une université catholique priverait cette université de sa raison d'être ! » Ouf : on ne peut être plus clair !

2.c Concernant le souci de promouvoir une recherche de qualité, ma propre expérience à l'UCL est exemplaire. J'ai pu y participer à la création et au développement d'un centre de recherche, le *Center for Operations and Econometrics* » (CORE*)* qui regroupe aujourd'hui une centaine de chercheurs et jouit, je crois pouvoir le dire, d'un statut international de premier plan[8]. Je l'ai souvent répété : dans aucune université au monde je n'aurais pu espérer rencontrer un appui plus solide !

Cela peut sembler excessif, mais telle est ma conviction fondée. Je m'explique. Le centre fut créé en 1966 par décision de la KUL/UCL, à l'initiative de six professeurs (trois de chaque branche linguistique, représentant les départements d'économie, de gestion et la Faculté des Sciences Appliquées). Il s'agissait notamment d'accueillir à Leuven le *International Center for Management Science* parrainé par une société scientifique internationale. L'envol décisif survint en 1968, dans le

[7] Après une licence à l'Université de Liége suivie d'un doctorat et d'un premier emploi aux Etats-Unis.
[8] Le CORE fête cette année ses quarante ans d'existence ; je renvoie à la brochure « CORE 40 Years » diffusée à cette occasion et au site web www.core.ucl.ac.be.

cadre d'une intervention de la *Ford Foundation* rendue possible par l'engagement de l'université (strictement honoré par la suite) de fournir un appui de long terme en relais du soutien temporaire de la Fondation. Je le répète : peu d'universités au monde auraient souscrit un tel engagement, au profit d'un centre actif depuis quelques mois. Cette audace concrétisait la volonté UCL de développer un centre de recherche majeur dans chacun de trois grands domaines : sciences (le cyclotron), médecine (l'IPC) et sciences humaines. Le financement public assuré par la loi de 1961 rendait cette volonté réaliste. Le projet CORE surgissait donc à un moment propice. Notre expérience est spécifique et ne peut être extrapolée à l'ensemble des disciplines. Mais comme témoignage de l'existence d'une volonté de promouvoir une recherche de qualité, notre expérience a toute sa valeur.

Vivre la solidarité : un défi permanent…

3. Avant d'en venir aux questions de sens et de *conscience de l'évolution,* je voudrais encore évoquer deux anecdotes relatives à la *pratique de solidarité* entre les membres de l'institution.

3.a En 1964, nous travaillions à Leuven dans le cadre de l' institution unique KUL/UCL, qui assurait des enseignements parallèles (et d'intitulés identiques) en néérlandais et en français. Mais la Belgique se dotait d'une structure fédérale, qui reconnaissait l'existence de régions linguistiques distinctes et allait doter ces régions de compétences propres en matière d'enseignement. Leuven étant en région flamande, la présence d'une université francophone y était contestée. En 1965, l'Archevêque de Malines, président du pouvoir organisateur de l'UCL, affirmait encore : « la scission la KUL/UCL en deux universités autonomes et séparées géographiquement constituerait un suicide dont personne ne voudra prendre la responsabilité devant l'Eglise universelle ». En 1968, la scission et le transfert de l'UCL en Wallonie étaient décidés par le gouvernement. Le recteur de l'UCL déplorait alors « le manque de solidarité chrétienne » dont auraient témoigné nos collègues flamands en revendiquant le transfert…

Ayant été impliqué intimement dans le débat institutionnel au sein de la KUL/UCL, j'ai tiré une autre conclusion. Des travaux d'une commission qui a réuni pendant plusieurs mois six professeurs de chaque branche, j'ai conclu que *nous francophones n'avions pas compris* la place unique de la KUL dans la société flamande ; une place à ce point importante dans le processus historique d'émancipation culturelle et politique qu'elle imposait une autonomie totale et une identité régionale forte, incompatibles avec le partage du terrain. Il y avait ainsi bien eu défaut de solidarité : travaillant côte à côte, nous ne nous comprenions pas en profondeur ! J'ai pleuré sur cet échec – mais sans en imputer la responsabilité à une seule partie…[9] [10]

3.b Quelques années plus tard, à Louvain-la-Neuve, j'ai été invité par un ami à rejoindre la section syndicale CNE/UCL. J'ai hésité longuement, car je ne partageais pas à 100% les positions du syndicat (chrétien), tant au plan du pays[11] qu'à celui de l'université. Mon adhésion a été entraînée par le fait que la section syndicale CNE/UCL regroupe toutes les catégories de personnel (académique, scientifique, administratif et ouvrier), dans *une attention privilégiée aux titulaires des emplois les plus modestes.* Dans une institution (catholique ou pas) occupant quelque 5.000 personnes, comment ignorer que certains titulaires d'emplois modestes doivent parfois mobiliser l'appui de leur syndicat pour la protection (ou l'amélioration !) de leurs conditions de travail ? J'ai donc rejoint la section syndicale CNE/UCL, sans réserve – sauf à me réserver le droit d'y défendre mes opinions ! Je m'y suis fait des amis, et j'en suis toujours membre avec bonheur.[12] Mais j'ai ressenti clairement, en

---

[9] Mon article de *La Revue Nouvelle* cité ci-dessus était basé sur une conférence prononcée (en français…) à l'invitation de l'association des professeurs flamands de la KUL/UCL, invitation témoignant d'une indiscutable ouverture inter-culturelle.

[10] Cette interprétation, il va sans dire, est peu répandue en Belgique francophone…Il a fallu les centaines d'heures de travail de la Commission Leemans-Aubert pour m'en convaincre.

[11] La récession des années septante recommandait à mes yeux la suspension temporaire de l'indexation automatique des salaires, défendue par le syndicat.

[12] Pendant un mandat de représentant au Conseil d'Entreprise, j'ai été frappé par l'importance du regroupement de toutes les catégories de personnel dans une cellule syndicale unique ; j'ai en particulier beaucoup appris des membres issus du personnel administratif et ouvrier.

diverses occasions, la réprobation de certains collègues, et surtout de certains membres des autorités académiques de l'université.[13] Mon expérience de la pratique active de la solidarité à l'UCL est donc nuancée.

Faire dialoguer Foi et monde : oui, certes…

4. Venons-en au thème fondamental du dialogue entre la Foi et l'évolution du monde.

4.a Je noterai d'abord avoir été, à deux reprises, sollicité par des instances d'Église pour participer à la réflexion sur un thème important d'actualité : la dette du Tiers-Monde. La première sollicitation émanait du Conseil Justice et Paix, instance vaticane dotée d'une branche belge. La seconde sollicitation émanait des deux Facultés de Théologie KUL et UCL dans le cadre du Jubilé 2000. Dans les deux cas, j'ai été amené à poursuivre, avec des collègues des différentes universités catholiques de Belgique, une recherche débouchant sur des propositions novatrices[14]. Sans sollicitations extérieures, je ne me serais pas penché sur cette importante question, extérieure à mes intérêts de recherche, mais faisant intervenir une dimension de partage de risque relevant de ma compétence. Ce furent deux expériences enrichissantes, même si nos propositions restent à ce jour lettre morte… Les collaborations interuniversitaires n'auraient sans doute pas surgi en l'absence du lien privilégié entre universités catholiques.

4.b C'est également à l'invitation du Conseil Justice et Paix que j'ai participé à une journée de colloque sur « Les aspects sociaux et éthiques de la science économique », tenue au Vatican en novembre 1990, dans le cadre de la préparation de l'Encyclique *Centesimus Annus* de Mai 1991[15]. Des quinze participants à ce colloque, *j'étais le seul membre d'une université catholique*[16]. J'en ai conclu que l'Église n'a pas besoin d'universités catholiques pour se tenir au courant des progrès de la science : elle fait naturellement appel aux avis de spécialistes reconnus, quelle que soit leur affiliation professionnelle.[17] Comme suggéré d'entrée de jeu, le rôle d'universités catholiques consiste plutôt à prendre l'initiative d'attirer l'attention de la hiérarchie sur les questions d'actualité et les mutations de la société que le message chrétien est susceptible d'éclairer – moyennant une continuelle réinterprétation, fidèle à l'exemple et à l'enseignement de Jésus Christ, mais adressée aux femmes et aux hommes de notre temps, en des termes adaptés à leurs conditions de vie.

4.c Les économistes de l'UCL et leurs collègues d'autres sciences sociales n'ont pas manqué, au cours du demi-siècle écoulé, de se pencher sur les problèmes de solidarité et de justice que veut éclairer l'enseignement social de l'Eglise. J'ai toujours trouvé à l'UCL un cadre propice et stimulant pour étudier des problèmes tels le sous-emploi (surtout des moins qualifiés) ou la protection sociale. La *Chaire Hoover d'éthique économique et sociale* est un lieu privilégié de réflexion et d'échanges sur les questions de cet ordre. Je suis toujours heureux d'être associé à ses activités. En ce sens, l'UCL incarne bien la fidélité à la vocation d'une université catholique. Mais je n'ai guère été témoin d'efforts systématiques pour rattacher ces réflexions à l'actualisation de l'enseignement social de

---

[13] La réprobation fut particulièrement sensible lorsque, dans les années quatre-vingt, l'UCL décida, en raison d'un impératif budgétaire, d'« emprunter » sans intérêt à son personnel ; dans cette circonstance, l'intervention de la section syndicale conduisit à moduler ces emprunts en fonction progressive des salaires, mettant ainsi en œuvre une solidarité positive.

[14] Cf J.H. Drèze, A. Kervyn, J.P. Platteau et P. Reding, « A proposal for cooperative relief of debt in Africa (CORDA) », pp. 170-97 in *Evolution of the international and regional monetary systems,* A. Steinherr and D. Weiserbs Eds, Macmillan, London, 1991 ; et L. Berlage, D. Cassimon, J.H. Drèze et P. Reding, « Prospective aid and indebtedness relief », *World Development* 31-10, pp. 1635-54, 2003.

[15] *Centesimus Annus* marquait le centième anniversaire de l'encyclique *Rerum Novarum* (Mai 1891), qui fut une étape importante de l'enseignement social de l'Eglise catholique.

[16] Trois participants venaient de Harvard, trois de Stanford, un de Chicago, sept d'Europe (dont les deux organisateurs italiens), et un de Tokyo. Les actes du colloque ont été publiés par le Conseil Justice et Paix en 1992 sous le titre *Social and ethical aspects of economics.*

[17] Cette remarque ne s'applique naturellement pas à la théologie. Au fil des années, j'ai tiré bon parti de la proximité de théologiens éclairants et accessibles.

l'Église[18], ou de la vie même de l'Église. Sans doute dois-je me reconnaître le premier impliqué dans cette lacune[19].

… avec des points chauds …

5. Il est des domaines où les choses sont moins simples… Je pense en particulier à la bioéthique. Une difficulté supplémentaire vient de ce que nos facultés de médecine gèrent des hôpitaux, et donc mettent leurs idées en pratique ! Pour des actes soulevant des problèmes éthiques nouveaux ou contestés, les médecins rattachés à une université catholique doivent prendre des options courageuses. Pensons à l'avortement hier, à l'usage de cellules-souches aujourd'hui, au clonage demain…

L'UCL n'a pas été épargnée par ces défis. Sa pratique a parfois été mise en cause par la hiérarchie[20], ou simplement contestée par certains de ses membres.[21] L'existence d'une unité de bioéthique au sein de notre faculté de médecine révèle l'attention de l'institution à ces questions. Elle correspond bien au souci de mettre la dynamique de la science en dialogue avec la tradition chrétienne, souci que je salue au passage.

… et des silences …

6. Par référence à la vie même de l'Eglise, qu'il me soit permis d'évoquer un aspect très important à mes yeux, sur lequel je me suis exprimé comme suit : [22] «…s'il est un domaine où l'Eglise catholique romaine donne aux disciples de Jésus l'impression fâcheuse de s'écarter de la pratique du Maître, c'est celui qui concerne la place mineure réservée à la femme dans la vie de l'Eglise. Je dois me confesser hérétique sur ce point ; il rend pour moi très difficile l'adhésion à l'Eglise institutionnelle. J'appelle de mes voeux la participation des femmes aux responsabilités et aux décisions, à la définition des orientations, à tous les niveaux au sein de l'Eglise. Et je souffre intimement de l'exemple désastreux que donne l'Eglise catholique à tous les peuples du monde en quête de développement, dans des circonstances où l'émancipation de la femme (avec son corollaire de transition démographique) est un facteur essentiel de développement ».

Certes, l'UCL n'est pas inactive dans ce domaine. Je salue au passage les activités du GRIEF (Groupe interfacultaire « Etudes-Femmes »)[23]. Et je salue la Faculté de Théologie, qui consacre une partie de ses ressources à des bourses de doctorat octroyées à des femmes. Mais je me sens *coupable*, avec tous les autres, de ne pas promouvoir activement un dialogue de l'UCL avec les porte-parole de la tradition chrétienne (à Rome !) sur cet aspect essentiel des mutations sociales contemporaines[24] [25]. Ce point illustre bien, à mes yeux, l'ampleur de la tâche imposée à une université catholique soucieuse de « jouer pour l'Église et la chrétienté le rôle de conscience permanente de l'évolution du monde ».

---

[18] J'ai cependant participé pendant un an à un séminaire hebdomadaire tenu aux Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix (Namur) pour étudier l'encyclique *Laborem Exercens*, autre étape importante de l'élaboration de l'enseignement social de l'Eglise entre Rerum Novarum, Quadragesimo Anno et Centesimus Annus. Cf «Laborem exercens : un programme économique », pp 73-82 in *Le travail, un bien pour l'homme,* FUNDP, Namur, I984.

[19] Si j'ai offert une réponse à la question « Aux prises avec l'économique, être chrétien, qu'importe ? » (*L'entreprise et l'homme,* 4, 177-84, 1985), c'était à l'invitation de la paroisse universitaire de Liége…

[20] Mon texte a été rédigé en *juin* 2006, donc *in tempore non suspecto* !

[21] Tel fut le cas pour *la dernière phrase* de « L'avis de l'UCL sur la recherche relative aux cellules souches », *Louvain* 132, octobre 2002. La phrase contestée par d'aucuns au sein de l'UCL est la suivante : « Si, le moment venu, une pénurie de ceux-ci ou bien des données scientifiques nouvelles exigeaient la création d'embryons, celle-ci ne pourrait être autorisée que dans des limites très strictes. » Si je ne me trompe, c'est aussi le point de litige entre le Président George W. Bush et le sénat américain…

[22] Extrait d'une intervention à l'Université Catholique du Portugal, intitulée « Identité européenne, identité chrétienne et vocation universitaire » et publiée dans *Louvain,* 140, août 2003, pp. 24-27.

[23] Voir le site < www.fltr.ucl.ac.be/FLTR/GRIEF/grief.html>.

[24] *Coupable* : la conception de l'université catholique evoquée d'entrée de jeu invite l'université à faire preuve *d'initiative*, sans attendre les sollicitations de la hiérarchie !

[25] Cette lacune externe reflète peut-être une lacune interne : l'UCL, comme pratiquement toutes les universités que je connais, pourrait faire davantage pour rendre plus compatibles les exigences de la maternité avec celles de la carrière académique…

Sans doute serait-il ici primordial que l'UCL collabore étroitement avec des universités du Tiers-Monde – à Lima ou ailleurs !

Un demi-siècle heureux !

7. A quelle conclusion ces souvenirs me conduisent-ils ? Les lecteurs auront certainement perçu entre les lignes le témoignage de mon attachement profond à l'institution UCL. J'y ai vécu un demi-siècle fécond, épanouissant et heureux. Je pense que, globalement, l'UCL est pleinement digne tant de son titre d'université que de sa référence catholique. Je souhaite qu'elle progresse sans cesse dans l'accomplissement de ses missions.

Le souci de concrétiser un idéal de solidarité active dans la vie concrète de l'institution pose un défi quotidien à tous ses membres. D'aucuns le relèvent exemplairement. Des zones d'ombre subsistent. Il en va ainsi de toute institution humaine. La foi dans l'homme appartient à notre tradition et nourrit notre confiance dans l'avenir.

Sur la longue période de mon association avec l'UCL, les sollicitations à participer à la mission d'université catholique ont été enrichissantes, mais n'ont pas été nombreuses. Il reste beaucoup à faire. Je pense en particulier à la coopération au développement, et à la collaboration avec les universités du Tiers-Monde.

Concernant la mission abstraite de promouvoir « le dialogue entre la Foi et le monde au plan dynamique de l'évolution », c.à.d. « le dialogue entre la dynamique de la science et la tradition chrétienne », le problème reste largement ouvert. N'est-ce pas en fin de compte naturel ? Il s'agit ici de se projeter dans l'avenir, d'oser un pari qui n'est jamais gagné définitivement. Et il s'agit d'assumer une responsabilité collective, qui n'incombe à personne en particulier !

Pour avancer dans cette voie, qu'il me soit permis de conclure sur un thème qui me tint à cœur: lieu d'études, l'université est aussi un *objet d'étude.* L'observation empirique des expériences vécues à l'échelle du monde et de l'histoire nous est indispensable pour cerner les conditions de succès de l'institution « université ». C'est dans cette conviction que j'ai rassemblé ici quelques souvenirs personnels.

Cette option de souvenirs *personnels* m'a interdit d'aborder des aspects importants dont je n'ai pas l'expérience directe. Je pense en particulier à la vie des étudiants : à leur engagement social dans diverses directions – des cercles et associations aux « kots à projet » qui font la fierté de Louvain-la-Neuve ; à leur partage de Foi au sein de la paroisse universitaire.[26] Je pense à cette dimension plus large : la démocratisation de l'accès à l'université, dont j'entends parler (à juste titre) depuis des décennies, mais qui ne progresse guère. Peut-être la diffusion de mes souvenirs incitera-t-elle d'autres membres de l'UCL à apporter le témoignage d'expériences complémentaires. Le sens de l'université catholique est perçu par chacun de nous de manière personnelle. Nous avons beaucoup à apprendre les uns des autres.

---

[26] *Post scriptuim* : Après avoir rédigé ces souvenirs, rassemblés très spontanément en un week-end, je me suis étonné de ne pas avoir évoqué ma participation aux célébrations liturgiques organisées par l'UCL – à l'occasion notamment des rentrées académiques et des fêtes du 2 février. Ces célébrations sont empreintes de vérité, et parfois de grandeur. Mais mon souvenir le plus marquant dans ce domaine renvoie à une eucharistie intime, célébrée en 1960 dans la petite chapelle de la Maison Saint Jean à Heverlee par un prêtre avant-gardiste de la paroisse universitaire KUL : c'était ma première eucharistie en langue vulgaire ! Au demeurant, je garde des souvenirs tout aussi marquants des célébrations organisées en paroisses universitaires d'institutions non-catholiques, comme Columbia ou Chicago.